Message de Monsieur Alain Lambert

Président du Conseil général de l'Orne

===

Inauguration de la caserne de gendarmerie de l'Aigle

===

Samedi 5 décembre 2009 à 14h30

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Député,
Monsieur le Maire de l'Aigle,
Monsieur le Président de la Communauté de communes du pays de l'Aigle,
Mesdames et Messieurs les élus,
Général Schneider, Commandant la région de gendarmerie de Basse-Normandie,
Colonel Chapot de La Chanonie, Commandant le groupement de gendarmerie de l'Orne,
Lieutenant Petit, Commandant la brigade de gendarmerie de L'Aigle.

Excuser un certain nombre de personnalités et notamment mes collègues Parlementaires : Sylvia Bassot, Yves Deniaud, Nathalie Goulet et profiter de l'occasion pour saluer mon excellent ami, Jean-Claude Lenoir, Député de la circonscription.

Je suis heureux et fier de partager, avec vous tous, une naissance, un beau moment ! Cette gendarmerie flambant neuve, offre aux militaires les conditions optimales, devrais-je dire normales, d'exercice de leurs fonctions : la protection et la sécurité des citoyens, la prévention, les investigations de police judiciaire.

Au sein de départements majoritairement ruraux, tels que l'Orne, le rôle du gendarme est crucial. Cette autorité de proximité rassure, crée du lien, se tient particulièrement à l'écoute de chacun, apporte de la stabilité, participe à l'équilibre harmonieux des territoires.

L’humain est au cœur des préoccupations de nos gendarmes comme de celles de l’institution départementale. Notre coopération s’imposait presque naturellement. J’adresse mes plus vifs et sincères remerciements aux artisans de cette réalisation d’envergure, les élus, la Gendarmerie Nationale, le programmiste, Jacques Van Tol, l’entreprise Dexia CLF, l’entreprise Cirmad prospectives ainsi que la Société Nationale immobilière.

Cette opération de grande ampleur commandait un investissement important, de près de 5 millions d’euros (TTC). Aussi la Gendarmerie Nationale et le Conseil général ont-ils fait appel à un investisseur privé, en vertu des dispositions de la loi d’orientation et de programmation, pour la sécurité intérieure. Le texte permet en effet de recourir à un montage juridique, confiant la maîtrise d’ouvrage de la construction ainsi que la maintenance ultérieure à un opérateur privé.

Je me réjouis de cette coopération étroite entre les entreprises, l’État et le Département, elle accélère l’avancée de projets fondamentaux pour l’Orne. Ces partenariats doivent être encouragés, développés et renforcés. Avec en ligne de mire : une gestion optimale de nos ressources, votre bien-être, au quotidien et un service à la population toujours plus performant. Le Conseil général est fier d’accompagner ce mouvement si essentiel.

Mesdames et Messieurs les gendarmes, vous disposez, à présent, d’un bel équipement fonctionnel. Il devrait vous permettre d’exercer vos missions dans les meilleures conditions.

Le pays de l’Aigle est décidément à l’honneur ! Dans quelques instants, nous inaugurerons la toute nouvelle caserne des pompiers. L’éclosion d’équipements neufs, de grande qualité sera l’occasion de créer une synergie entre les divers corps assurant la sécurité de nos concitoyens. Je sais votre métier passionnant mais difficile et exigeant Je forme pour vous, les meilleurs vœux de succès.

Merci à tous.

Alain Lambert